

PRÉFET DU NORD

Secrétariat général
de la préfecture du Nord

Direction
des relations avec les
collectivités territoriales

Bureau de l'urbanisme
et de la maîtrise foncière

Arrêté préfectoral portant abrogation de la Carte Communale de Séranvillers-Forenvil

Le Préfet de la région Hauts-de-France
Préfet du Nord
Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le décret du 21 avril 2016 portant nomination de Monsieur Michel LALANDE en qualité de Préfet de la région Nord - Pas-de-Calais-Picardie, Préfet de la zone de défense et de sécurité Nord, Préfet du Nord ;

Vu le décret du 31 juillet 2018 portant nomination de Madame Violaine DÉMARET en qualité de Secrétaire Générale de la Préfecture du Nord ;

Vu l'arrêté préfectoral du 3 septembre 2018 portant délégation de signature à Madame Violaine DÉMARET, Secrétaire Générale de la Préfecture du Nord ;

Vu le décret du 30 octobre 2019 portant nomination de Monsieur Nicolas VENTRE en qualité de Secrétaire Général Adjoint de la Préfecture du Nord ;

Vu l'arrêté du 03 décembre 2019 portant délégation de signature à Madame Violaine DÉMARET, Secrétaire Générale de la Préfecture du Nord ;

Vu la carte communale de Séranvillers-Forenvil, approuvée par délibération du conseil municipal en date du 23 mai 2007 et par arrêté préfectoral en date du 27 juillet 2007 ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 06 septembre 2019 prescrivant la procédure en vue de l'abrogation de la carte communale ;

Vu l'arrêté du Maire n° 2019-034 du 10 octobre 2019 portant organisation de l'enquête publique sur le projet d'abrogation de la Carte Communale ;

Vu l'exposé des motifs dans le dossier soumis à enquête publique, concernant le projet d'abrogation de la carte communale et l'élaboration du plan local d'urbanisme ayant été prescrite par délibération du conseil municipal en date du 16 septembre 2015 ;

Vu le rapport, les conclusions et l'avis favorable du commissaire-enquêteur rendus le 25 novembre 2019 ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 13 décembre 2019 abrogeant la carte communale de Séranvillers-Forenvil ;

Considérant que le plan local d'urbanisme de la commune de Séranvillers-Forenvil a été approuvé par délibération du conseil municipal du 28 juin 2019 et rendu exécutoire par la transmission en sous-préfecture de Cambrai et l'accomplissement des mesures de publicité prévues par l'article R. 153-21 du code de l'urbanisme ;

Considérant qu'il y a lieu d'abroger la carte communale en se référant aux dispositions des articles L.163-7, R.163-5 et R.163-9 du code de l'urbanisme, qui encadrent l'approbation de la carte communale, et s'appliquent également à l'abrogation en vertu du principe de parallélisme des formes ;

ARRETE

Article 1^{er} – La carte communale de Séranvillers-Forenville est abrogée.

Article 2 – La délibération du conseil municipal abrogeant la carte communale et le présent arrêté seront affichés pendant un mois en mairie de Séranvillers-Forenville.

L'accomplissement de cette mesure de publicité incombe à la collectivité et sera certifié par elle auprès de la Préfecture du Nord, Direction des relations avec les collectivités territoriales – Bureau de l'urbanisme et de la maîtrise foncière – 12 rue Jean sans Peur – CS 20003 – 59039 LILLE Cedex.

Mention de cet affichage sera insérée également en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.

Le présent arrêté sera publié en outre au recueil des actes administratifs de la Préfecture du Nord et sur le site internet des services de l'État du Nord.

Article 4 – Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Celui-ci peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Préfet. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme des deux mois vaut rejet implicite).

Article 5 – Le Secrétaire Général Adjoint de la Préfecture du Nord et le Maire de Séranvillers-Forenville sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Lille, le **20 JAN. 2020**

Pour le Préfet du Nord
et par délégation,

Le Secrétaire Général par suppléance,


Nicolas VENTRE



Commune de Seranvillers-Forenville

Carte communale

Vu pour être annexé à mon arrêté
en date du **20 JAN. 2020**.....
Le Préfet

Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général par suppléance


Nicolas VENTRE

Abrogé par la délibération n° 0043_2019
du Conseil Municipal en date du 13 décembre 2019.
Le Maire,
Marie-Bernadette BUISSET



Vu pour être annexé à la délibération

du Conseil Municipal du : 23 mai 2007



Commune de Seranvillers-Forenville

Carte communale Rapport de présentation

Abrogée par délibération du Conseil Municipal
en sa séance du 13 décembre 2019.
Le Maire,
Marie-Bernadette BUISSET



[Handwritten signature]

Vu pour être annexé à mon arrêté
en date du **20 JAN 2020**
Le Préfet

Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général par suppléance

[Handwritten signature]



Vu pour être annexé à mon arrêté
en date du **27 JUL. 2007**
Le Préfet

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général

Signé Pierre-André DURAND



Vu pour être annexé à la délibération
du Conseil Municipal du : **23 Mai 2007**



Département du Nord

Abrogée par délibération du Conseil Municipal
en sa séance du 13 décembre 2019
Le Maire,
Marie-Bernadette BUISSET



Commune de SERANVILLERS-FORENVILLE



CARTE COMMUNALE

Plan de zonage

Vu pour être annexé à mon arrêté
en date du **20 JAN. 2020**

Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général par suppléance

Nicolas VENTRE



Vu pour être annexé à mon arrêté
en date du **27 JUIN 2007**

Le Préfet
Pour le Préfet,
le Secrétaire Général

Pierre-André DURAND



Vu pour être annexé à

la délibération du Conseil Municipal du: **23 Mar 2007**

ECHELLE 1/5000

REGION FLANDRES
ARTOIS PICARDIE

1 Rue de la Fontainerie
BP 961
62033 ARRAS Cedex

TEL : 03.21.24.58.58
FAX : 03.21.24.58.86



Agence Nord

11 Rue du château d'eau

59400 CAMBRAI

TEL : 03.27.72.01.00
FAX : 03.27.72.01.19

Vu pour être annexé à mon arrêté
en date du **20 JAN. 2020**.....

Le Préfet

Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général par suppléance

Syndicat de VINCHY

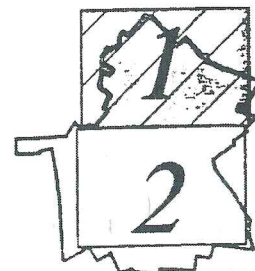
Nicolas VENTRE



SERANVILLERS-FORENVILLE

*Réseau de distribution
d'eau Potable*

Abrogée par délibération du Conseil Municipal
en sa séance du 13 décembre 2019.
Le Maire,
Marie-Bernadette BUISSET



MODIFIÉ en date du :
29 / 05 / 2002

EDITION en date du :
31-JUL-2003



REGION FLANDRES
ARTOIS PICARDIE

1 Rue de la Fontainerie
BP 961
62033 ARRAS Cedex

TEL : 03.21.24.58.58
FAX : 03.21.24.58.86



Agence du Cambrésis

11 Rue du chateau d'eau
B.P.215

59504 CAMBRAI Cedex

TEL : 03.27.72.01.00

FAX : 03.27.72.01.19

Syndicat de VINCHY

SERANVILLERS-FORENVILLE

Abrogée par délibération du Conseil Municipal
en sa séance du 13 décembre 2019.
Le Maire,
Marie-Bernadette BUISSET



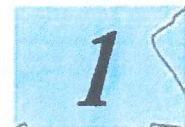
Réseaux d'assainissement

Vu pour être annexé à mon arrêté
en date du **20 JAN. 2020**

Le Préfet

Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général par suppléance

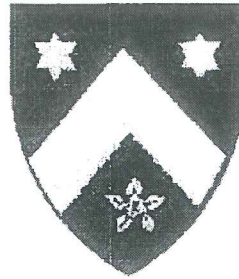
Nicolas VENTRE



MODIFIÉ en date du : 30 / 05 / 2002	EDITION en date du : 18/01/2007
Echelle : 1 / 2000	Planche : 1 / 1

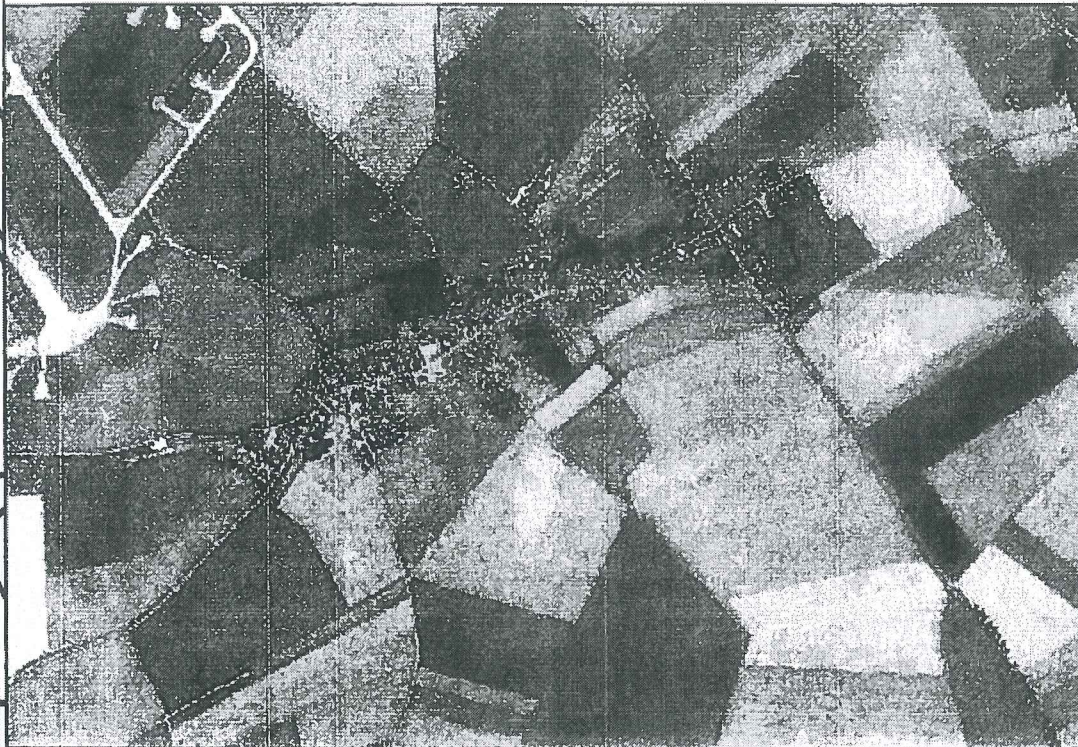


COMMUNE DE SERANVILLERS FORENVILLE



59567

CARTE COMMUNALE



Servitudes d'Utilité Publique

Maître d'Oeuvre

Direction Départementale
de l'Équipement du Nord



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Direction
départementale
de l'Équipement
du Nord

Direction
Départementale
de l'Équipement

Nord

Service
Urbanisme,
Connaissance
des Territoires

Cellule
Planification



PLANCHE DÉSSINÉE LE
10 MARS 2007

PLANCHE MISE À JOUR LE
15 MARS 2007

Propriétaire - Réalisation Carte Communale

Délibération du
13/03/2008

Abrogée par délibération du Conseil Municipal
en sa séance du 13 décembre 2019
Le Maire,
Marie-Bernadette BUSSET



Vu pour être annexé à mon arrêté
en date du **20 JAN. 2020**

Le Préfet
Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général par suppléance

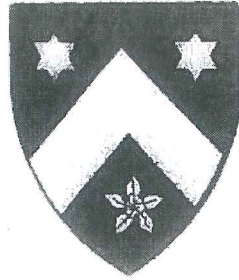
Nicolas VENTRE

Echelle 1/5000e

Sources CADASTRE I.G.N.
BD CARTO 99

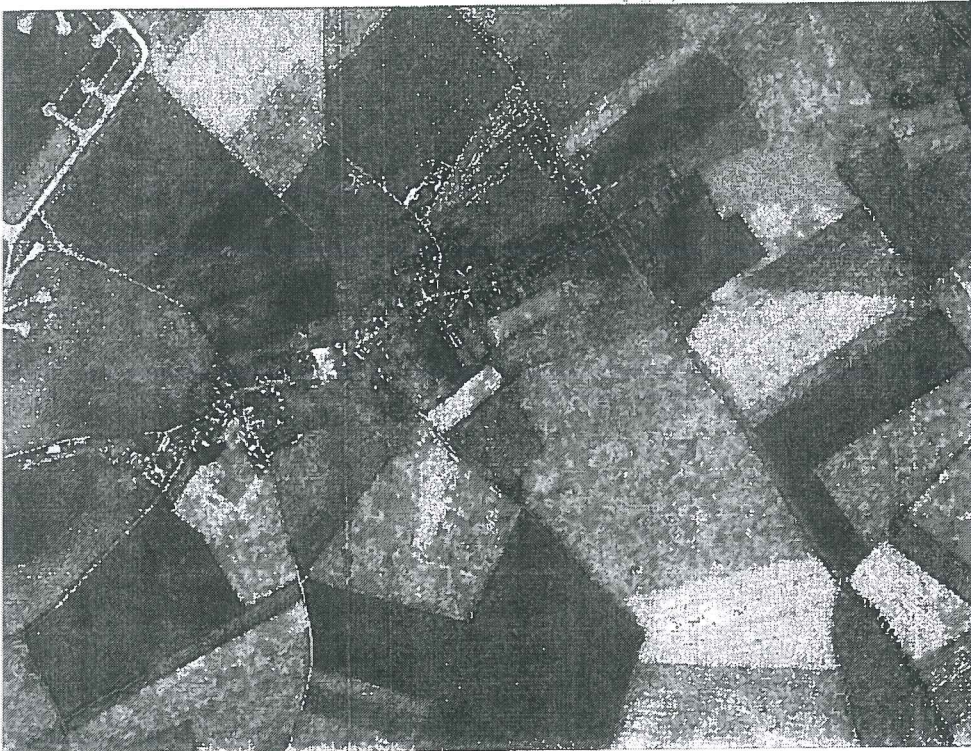
classement 001/2007 dessiné avec le logiciel MAPINFO
ref dao: RNEspace ZSUP\Cambrai\Seranvillers Forenvill

COMMUNE DE SERANVILLERS DRENVILLE



59567

CARTE COMMUNALE



servitudes d'Utilité Publique PLAN AERONAUTIQUE

Maître d'Oeuvre

Direction Départementale

de l'Équipement du Nord



Direction
départementale
de l'Équipement
du Nord

Direction
Départementale
de l'Équipement

Nord

Service
Urbanisme,
et Connaissance
des Territoires



PLANCHE DESSINÉE LE :
13 MARS 2007.

PLANCHE MISE À JOUR LE :
13 MARS 2007.

Procédure : Elaboration Carte Communale

Délibération du
13/03/2006

Abrogée par délibération du Conseil Municipal
en sa séance du 13 décembre 2019
Le Maire,
Marie-Bernadette BUISSET



Vu pour être annexé à mon arrêté
en date du **20 JAN. 2020**

Le Préfet
Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général par suppléance

Echelle 1/10000e

Sources CADASTRE I.G.N.
BD CARTO 89

Nicolas VENTRE

REGION FLANDRES
ARTOIS PICARDIE

1 Rue de la Fontainerie
BP 961
62033 ARRAS Cedex

TEL : 03.21.24.58.58
FAX : 03.21.24.58.86



Agence Nord

11 Rue du château d'eau

59400 CAMBRAI

TEL : 03.27.72.01.00
FAX : 03.27.72.01.19

Syndicat de VINCHY

Vu pour être annexé à mon arrêté
en date du **20 JAN. 2020**

Le Préfet
Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général par suppléance


Nicolas VENTRE

SERANVILLERS-FORENVILLE

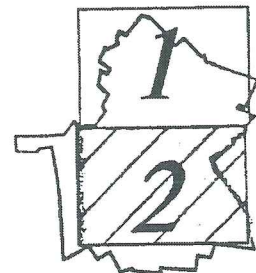
Réseau de distribution d'eau Potable

Abrogée par délibération du Conseil Municipal
en sa séance du 13 décembre 2019
Le Maire,
Marie-Bernadette BUISSET

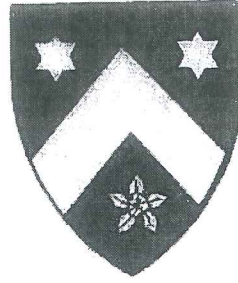


MODIFIÉ en date du :
29 / 05 / 2002

EDITION en date du :
12-AUG-2003

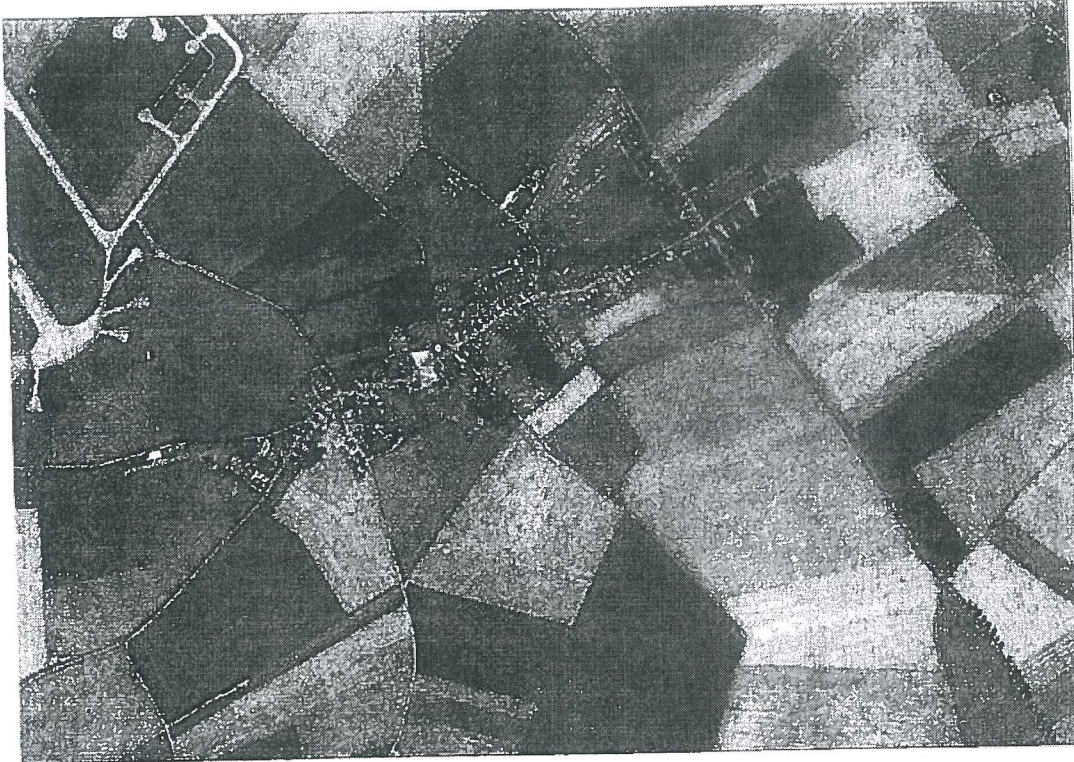


COMMUNE DE SERANVILLERS FORENVILLE



59567

CARTE COMMUNALE



POUR INFORMATION

L.111 -1 - 4.

PLANCHE DESSINEE LE
13 MARS 2007.

PLANCHE MISE A JOUR LE
13 MARS 2007

Procédure Elaboration Carte Communale

Délibération du
13/03/2006



Maitre d'Oeuvre

Vu pour être annexé à mon arrêté
en date du **20 JAN. 2020**

Le Préfet

Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général par suppléance

Direction Départementale

Nicolas VENTRE

de l'Equipeement du Nord.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

direction
départementale
de l'Équieement
Nord

Direction
Départementale
de l'Équieement

Nord

Service
Urbanisme,
et Connaissance
des Territoires

Cellule
Planification



Abrogée par délibération du Conseil Municipal
en sa séance du 13 décembre 2019
Le Maire,
Marie-Bernadette BUISSET

Echelle **1/5000e**

CADASTRE I G N.
Sources BD CARTO 99

classement: 001/2007 dess né avec le
ref.dao: FIEspace 2\SUP\Cambrai\Ser



Commune de Seranvillers-Forenville

Carte communale

Recueil des Servitudes d'Utilité Publique et Obligations Diverses

Abrogée par délibération du Conseil Municipal
en sa séance du 13 décembre 2019
Le Maire,
Marie-Bernadette BUISSET



Vu pour être annexé à mon arrêté
en date du 20 JAN 2020

Le Préfet

Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général par suppléance



Nicolas VENTRE



Vu pour être annexé à la délibération

du Conseil Municipal du : 23 Mai 2007

